

## Procès-Verbal - Conseil d'école 1 EE Alain SAVARY

Jeudi 7 novembre 2024 - 18h- 20h

### Liste des participants :

Enseignants : Marion LABEYRIE (CE2), Céline CYR (CM2), Aline CARRIE (CM2), Sophie MORA-DOUMEN (CM1-CM2), Colette BARRY (CE2-CM1), Margot TRUJILLANO (CE1), Laetitia CICERI (CE2), Anna CLAMENT (Ulis), Nadine ANQUINE-CEREZA (CE1), Nadège GROYER (CP-CE1), Samantha ESTEBAN (CP), Alexandra QUIGNON-BURY (CP), Éric KÉHAL (directeur de l'école).

Représentants des parents API : Clarisse Sonzogni , Caroline FRARESSO , Olivier GUIBERT , Vanessa FAURE , Céline DELFORTRIE , Marie GUILHAMOULAT-LENFANT , Cyril ROUSSILLON , Laetitia AYROLES

Représentants de la Mairie de Colomiers : Mme STAMMBACH (élue municipalité), Coralie VIALETTE (directrice ALAE élémentaire)

Excusée : M. SIMON (Inspecteur de l'Éducation Nationale), Mme GOMIERO (CM1)

### Calendrier des prochaines manifestations de l'année : dates à retenir

- ✓ Fête de décembre : **jeudi 19/12 16h15-18h30**
- ✓ 2e conseil d'école : **mardi 11 février 2025 - 18 heures.**
- ✓ 3e conseil d'école : **mardi 17 juin 2025 – 18 heures**

### 1. Présentation des membres du conseil d'école, résultat des élections des représentants des parents

- Élection des représentants des parents : 56 % de participation cette année (60% en 2023, 53% en 2021 et en 2022, 58% en 2020, 43% en 2019, 50% en 2018, 52% en 2017).

- 13 représentants élus pour l'API + 5 suppléants

- Rappel des attributions et du rôle du conseil d'école. L'ordre du jour est fixé par le directeur sur propositions éventuelles des parents élus, des enseignants, des représentants de la mairie. Il est dirigé par le directeur d'école. Il traite de questions sur le **fonctionnement général** de l'école. Le compte-rendu est diffusé en format numérique par mail, par papier si des familles en font la demande et sur le panneau d'affichage de l'école.

### 2. Fonctionnement de l'école

#### • **Bilan rentrée 2024 (effectifs, organisation pédagogique ...)**

301 élèves inscrits à ce jour répartis sur 12 classes et 1 dispositif Ulis école (292 en 2023) : 2 CP, 1 CP-CE1, 2 CE1, 2 CE2, 1 CE2-CM1, 1 CM1, 1 CM1-CM2, 2 CM2. On note une légère augmentation du nombre d'élèves.

Effectifs par niveau : 49 CP, 59 CE1, 65 CE2, 62 CM1, 66 CM2. Une première proposition d'organisation est proposée fin juin, avec adaptation ou modification possible à la rentrée selon les départs et les arrivées de l'été. Les élèves d'Ulis sont pris en compte dans le total des élèves des classes pour calculer la moyenne/classe. Cette année, 13 élèves sont dans le dispositif Ulis.

**La commune met en place divers dispositifs pour favoriser la mixité des populations dans les écoles.** C'est l'Inspecteur d'Académie qui met en place la carte scolaire chaque année (ouverture, fermeture de classe).

#### • **Rappel et vote du règlement intérieur**

Le directeur rappelle l'existence du règlement type départemental (disponible sur internet et à l'école). Après présentation du règlement intérieur de l'école et des modifications proposées, ce dernier est validé et adopté à l'unanimité en Conseil d'École pour l'année scolaire 2024-2025. Il inclut la charte de la laïcité.

### **ULIS école (Mme CLAMENT) :**

L'ULIS (Unité Locale d'Inclusion Scolaire) accueille 13 élèves en situation de handicap avec PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation). Ils sont aussi inclus dans une classe de leur âge (pas forcément de leur niveau), sont comptabilisés dans les effectifs des classes et peuvent être scolarisés à temps partiel (défini en fonction de chaque élève). Les élèves sont orientés par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) et c'est ensuite le directeur académique qui décide du secteur d'affectation en accord avec les familles. L'enseignant est assisté d'un Accompagnant d'Élèves en Situation de Handicap (AESH) collectif. Quelques élèves ont une AESH individualisée. Certains enfants sont à temps partiel dans le dispositif car ils sont sur d'autres structures d'accueil. Le but est de proposer un travail individualisé adapté aux possibilités des élèves dans des classes traditionnelles et au sein de l'ULIS. Des soins sont compris sur le temps scolaire et/ou dans d'autres structures adaptées extérieures à l'école. Le dispositif est très évolutif dans la scolarité de l'enfant : les temps d'inclusion peuvent être adaptés selon les progrès des enfants, jusqu'à la sortie du dispositif.

Il n'y a pas de sectorisation concernant le dispositif. L'ULIS accueille des enfants de tous les secteurs selon les places disponibles.

À ce jour, nous avons 12 AESH sur l'école et 28 élèves avec un projet personnel de scolarité (PPS). Certains élèves ont un accompagnement permanent, d'autres seulement quelques heures. Il peut y avoir plusieurs élèves sous PPS dans une même classe, avec une AESH mutualisée.

Sur la ville de Colomiers, il existe 4 dispositifs Ulis école (écoles élémentaires Lamartine, Georges SAND, Lucie AUBRAC et Alain SAVARY), 3 ULIS collège (Jean JAURES, Léon BLUM et Victor HUGO) et 1 Ulis lycée (Lycée professionnel Eugène MONTEL).

- **L'APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)**

Les APC ont lieu le mardi et le jeudi (30 min de 11h30 à 12h). Cette activité n'étant pas obligatoire, les parents ont le choix de l'accepter sur proposition des enseignants. En APC, les élèves travaillent autour de la langue française écrite et orale sur des compétences du socle commun en mathématiques et français, sur de la méthodologie, ou sur un axe du projet d'école en groupes restreints.

- **Le programme pHARe**

Le programme « pHARe » est un plan de prévention du harcèlement et du cyberharcèlement entre élèves décliné dans les écoles élémentaires et les collèges depuis la rentrée 2022, et dans les lycées à partir de la rentrée 2023.

Il s'agit de doter les écoles d'un plan de prévention du harcèlement entre élèves. Ce programme combine plusieurs actions et dispositifs incluant un éventail d'outils (mallette donnée aux enseignants) pour prévenir le harcèlement et pour intervenir lorsqu'il se produit, à destination de l'ensemble des utilisateurs des écoles. Il se présente sous la forme d'un échancier d'actions à mettre en place tout au long de l'année scolaire.

Un questionnaire d'auto-évaluation émanant du ministère, à destination des élèves de CE2-CM1-CM2 va être proposé dans les prochains jours. Ce questionnaire est anonyme. Des actions peuvent être menées en fonction des réponses des élèves (intervention de l'infirmière scolaire, ateliers...).

### **3. Activités périscolaires. ALAE : fonctionnement, effectif, projets et activités en cours**

- ✓ **Effectif :**

Arrivée d'une nouvelle directrice et de 6 nouveaux animateurs à ce jour.

L'ALAE est constituée d'une équipe de 14 animateurs le midi, 13 le soir dont 2 animatrices permanentes et de 2 personnels de direction (Coralie et Noémie) + 7 AESH qui interviennent sur le temps périscolaire (AVL) afin d'optimiser l'accueil de 17 enfants à besoins particuliers.

L'ETAPS (Pascale) intègre l'équipe d'animation sur le temps du jeudi midi.

Environ 100 enfants le matin, 275 le midi, 230 le soir.

Près de 57% des animateurs ont le diplôme d'animation BAFA ou BPJEPS, 43% ne sont pas diplômés mais certains auront la possibilité de partir en formation BAFA au cours de l'année.

- ✓ **Fonctionnement et dispositifs :**

Même fonctionnement général que l'année précédente pour les enfants, quelques modifications :

- La structure ALAE fonctionne principalement de manière décroisée hormis sur le temps du matin depuis cette rentrée des vacances d'automne. Le matin, les enfants ont accès à des espaces définis par cycle ce qui permet un accueil plus apaisé et plus serein entre pairs. Décroisement complet des espaces le soir dès 16h00 en test depuis ce lundi 4 novembre.

Depuis cette année, il est proposé un temps de réveil musculaire les matins pour tous les enfants de 8h à 8h15 : CP-CE les lundis et mardis / CM les jeudis et vendredis.

- Utilisation de la cour de l'entrée ALAE le midi
- **Pour la cantine :**
  - Nous avons maintenu le système de « petite faim » pour sensibiliser les enfants au gaspillage et être au plus près de leurs besoins physiologiques.
  - Les enfants ne demandent plus pour passer au plat puis au dessert. Ils demandent uniquement pour passer au dessert avec pour consigne d'avoir mangé au moins 1 élément du plateau.

De plus, dès ce jeudi 7 novembre, des ateliers sont mis en place par les agents de restauration et 1 animatrice référente les jeudis soir autour de la sensibilisation au gaspillage alimentaire, au tri des déchets ainsi qu'à l'équilibre alimentaire.

Le **temps de goûter** se passe dans chaque classe et dure environ 20 min. Ce temps de goûter « rallongé » implique forcément quelques retards pour les départs à 16h15.

**L'espace devoirs** est toujours prévu dans les classes. L'inscription se fait à la demande de l'enfant. Le choix de la municipalité est de mettre à disposition un espace devoir/école encadré par un enseignant volontaire et le dispositif CLAS (accompagnement à la scolarité) dans chaque maison citoyenne. Cette année, il n'y aura pas d'espace devoirs les vendredis.

Pour la période 2, l'espace devoirs du jeudi ne pourra pas être assuré en raison de la mise en place du PEDT Savoir Nager.

Retour de **mamie lecture** ce mardi 5 novembre 2024, le midi de 12h30 à 13h30 à la BCD de l'école. Priorité aux CP-CE1, pour le moment (ils étaient plus en demande).

#### ✓ **Projets communs ALAE/ école :**

Comme à chaque pré-rentree, un temps d'échange entre l'équipe d'animation et l'équipe enseignante a permis l'élaboration des règles de vie en partenariat avec les enseignants de chaque classe, la création d'outils communs pour que le transfert de responsabilité entre l'école et l'ALAE soit le plus cohérent possible. Fête de Noël commun école/ALAE le jeudi 19 décembre 2024. L'ALAE s'associe au thème global de l'école.

Mise en place des journées à thème (commune école/Alae). Une fois par mois, les enfants et les adultes adaptent leur tenue en fonction du thème (Octobre rose pour octobre).

#### ✓ **Projets ALAE :**

##### **Projets / actions phares :**

Semaine des droits de l'enfant + prix littérature UNICEF

Retour des brigades de mini-métiers. Mise en place des mini-médiateurs et des mini-infirmiers.

Mise en place des journées à thème

Portes ouvertes ALAE du 17/10/24 sur le thème Octobre rose. Reconduit chaque jeudi avant le départ en vacances.

Projet décoration de Noël sur la place Alex Raymond

Projet Noël solidaire en construction avec le Secours Populaire

+ 1 projet par animateur (danse, fonds marins, déco de cantine, couture et bricolage)

L'équipe ALAE met l'accent sur le bien-être, la gestion des émotions et la communication bienveillante dans les relations avec ses pairs « être bien soi pour être bien avec les autres ». Les appels à projet ont été déposés en ce sens à la commission PEDT (3 projets ont été présentés : yoga, médiation canine, cohérence cardiaque).

#### **4. Hygiène et sécurité**

##### **- Présentation des exercices sécurité de mise en sûreté (PPMS) et d'incendie**

- **Exercice incendie** : à minima deux fois par an. Le premier est réalisé en début d'année scolaire, le deuxième courant avril-mai 2025.

- **PPMS** : exercices de mise en sécurité réalisés à minima deux fois par an. Le premier aura lieu le 10 décembre 2024 (intrusion et mise à l'abri dans l'école), le deuxième se déroulera courant février-mars 2025.

Il existe cinq types de risques potentiels sur le groupe scolaire : risques météorologiques, accidents chimiques, nucléaires, inondations, intrusion.

Rappel : le fait de venir à l'école en cas de confinement n'aide pas au bon déroulement des opérations. Le rapport de l'exercice est systématiquement transmis à la Mairie et à l'Inspection Académique. Il existe également un registre de sécurité sur l'école où tout est consigné. Le Directeur précise qu'après chaque exercice un bilan est fait avec l'équipe pédagogique. En ce qui concerne l'évacuation incendie, l'exercice s'est déroulé de façon satisfaisante. Globalement, les enfants sont à l'écoute et respectent les consignes.

Une commission de sécurité passe tous les 3 ans dans l'école (dernier passage en juin 2022).

**Le Plan Vigipirate Attentat est toujours activé.** Pour nous, peu de changements, car les parents ne rentraient déjà plus dans les locaux. Mais vigilance accrue.

## **5. Coopérative scolaire**

Bilan positif de l'exercice 2023-2024 : + 6742 € sur le compte au début de l'année scolaire (fond de fonctionnement permettant les réservations pour les différents projets en cours ou à venir).

29140 euros de charges (dépenses), 26500 de produits (retrées).

En septembre 2024, nous avons reçu 3409 euros de dons, merci à toutes les familles pour leur générosité ! Cette somme a permis d'offrir le concert de la rentrée à tous les élèves et elle servira à financer une partie des différentes sorties ainsi que le spectacle de Noël pour tous les élèves.

Nous remercions également la mairie qui a financé pour l'année 2023-2024, à hauteur de 2000 euros, différents projets pédagogiques.

## **6. Sorties – Spectacles – Activités : le projet d'école, les projets pédagogiques et actions en cours, prévision des différentes manifestations de l'année...**

### **• Le projet d'école**

L'école est en période de réécriture du projet d'école. Cela se déroulera sur deux années.

- **2024-2025** : l'équipe pédagogique de l'école procède à une auto-évaluation de son ancien projet, de l'environnement réactualisé de l'école à l'aide d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs en y associant différents partenaires sous la forme d'échanges ou de questionnaires à destination des parents, des élèves du CM1 et du CM2 (« élèves avec un vécu dans l'école »), du personnel de l'école et de l'Alaé. Un questionnaire a été envoyé aux parents, aux enseignants et aux personnels de l'Alaé.

Cette démarche sera complétée par une équipe « évaluation d'école » qui est composée d'un inspecteur de l'éducation nationale, d'un directeur d'école et d'un conseiller pédagogique qui sont extérieurs à la circonscription de Colomiers et dont le rôle est d'accompagner l'équipe dans sa réflexion sur la réécriture du futur projet d'école. Cela donnera lieu à un compte-rendu avec des pistes de réflexion pour la réécriture du projet.

- **2025-2026** : rédaction finale du projet d'école pour une durée de 5 ans.

### **• Les projets réalisés ou en cours pour ce 1<sup>er</sup> trimestre :**

Pour toute l'école :

- Le dispositif École et Cinéma est reconduit pour l'ensemble des classes de l'école qui assistera à 3 films
- Spectacle de musique (percussions) le jour de la rentrée
- Projet jardin avec différentes classes. Mise en place de carrés potagers en lien avec les serres municipales.
- Toutes les classes participent au prix littéraire des Incorruptibles.
- Reprise des conseils des enfants
- Projet du calendrier 2025 : les élèves de l'école sont en train de réaliser, comme déjà depuis plusieurs années un calendrier sur le thème de l'océan. L'impression est réalisée par un imprimeur de Colomiers, la vente sera proposée prochainement. Une vente au marché de Colomiers est prévue le samedi 7 décembre. Venez nombreux !
- L'assemblée : réunion de tous les élèves de l'école une fois/semaine (10 minutes) pour parler de la vie et des projets de l'école. A tour de rôle, une classe est responsable de l'organisation.

- Spectacle de fin d'année (décembre) financé par la coopérative scolaire à tous les élèves de l'école avec la compagnie théâtrale « Comme si... » (Compagnie de théâtre de création de spectacle vivant).
- Journée nationale du sport scolaire : ateliers sportifs au mois de septembre

#### Projets du Cycle 2 :

- des classes assisteront au Festival de BD en lien avec le Pavillon Blanc.
- des chorales en CP, CE1 et CE2 avec pour certaines un projet de spectacle à la fin de l'année scolaire
- visites des archives de la ville qui donneront lieu à des interventions dans les classes
- projet avec le Pavillon Blanc : atelier découverte de l'exposition « Cohabiter avec le vivant », « Parlons planète », un projet artistique avec une artiste chercheur autour de la couleur
- projet autour du goût (filé sur l'année) avec différents partenaires et différentes actions (DRMHL, école du goût, commerçants, musée...)
- concert à la Halle aux grains « Le violon magique »
- projet rugby avec le club de Colomiers en partenariat avec un éducateur sportif, organisation d'un tournoi à la fin du cycle
- Visite du salon de l'agriculture
- Travail autour du trophée Jules Verne
- Ateliers de secourisme avec l'infirmière de l'EN

#### Projets du Cycle 3 :

- Activités et animations autour de la semaine des droits des enfants avec l'Unicef
- Ateliers au Pavillon Blanc : intervention d'une autrice de romans policiers
- Projet chorale pour une classe
- Un cycle vélo avec obtention du Savoir rouler pour tous les CM2 sur 3 matinées dans le cadre du PEDT en collaboration avec les éducateurs sportifs de la mairie.
- Festival BD : visites libres + un spectacle
- Participation aux élections du Conseil Municipal Jeune pour les CM1 et CM2 en partenariat avec la ville
- Projet rugby avec le club de Colomiers en partenariat avec un éducateur sportif, avec un tournoi pour finalité
- concert à la Halle aux grains « Le violon magique »
- travail autour du Vendée globe

*L'équipe enseignante tient à remercier la mairie de Colomiers pour l'intervention de l'Etaps (éducateur sportif) dans notre école ainsi que pour l'offre culturelle qui nous est proposée (Pavillon blanc, partenariat avec les archives municipales...).*

- **Emploi civique**

Quatre emplois civiques pourraient être pourvus sur l'école avec pour missions l'accompagnement de projets de classe et la réhabilitation de la BCD et l'accompagnement au handicap mais pas de candidat.

**Classes de découvertes :** des projets sont en cours de réflexion actuellement.

**Agréments vélo et natation** pour les parents : vélo à définir en période 3 ou 4, natation le 19 décembre.

## 7. Questions et propositions de différentes actions des représentants des parents d'élèves

- ✓ Suivi de la demande d'un abri couvert pour les vélos sur l'école :  
Demande soumise à l'arbitrage pour le budget prévisionnel de 2025. La mairie souligne qu'une baisse conséquente du budget alloué aux collectivités territoriales est prévue par l'état.
- ✓ Aménagement de la voirie devant l'école (route et parking bosselés) :  
Un pin sur le domaine privé et public a effectivement provoqué un soulèvement de la chaussée. Toulouse Métropole doit se rapprocher du syndicat de copropriété et aussi du propriétaire du pin parasol. En ce qui concerne le domaine public (devant l'école), une étude est en cours par les services techniques municipaux.
- ✓ Point sur la qualité du ménage dans l'école :  
Un grand ménage a été réalisé durant les vacances d'automne, le cahier des charges a été modifié auprès du prestataire qui intervient avec notamment une augmentation du personnel et du nombre d'heures de ménage effectué. Les agents municipaux restent en charge de l'entretien des sanitaires pendant la pause méridienne et effectuent un tour de vérification tous les matins.
- ✓ Projet de végétalisation de la cour de l'école élémentaire :  
Actions prévues en 2025 : peinture de certaines toitures en blanc (si cela est techniquement possible), pose de stores et de filtres solaires, désimperméabilisation du revêtement et végétalisation.
- ✓ Mise en place du vote électronique pour les élections des représentants des parents l'an prochain :  
Plusieurs sociétés sont sollicitées pour réaliser une étude.
- ✓ Point sur les potentielles actions à mener :
  - Calendrier 2025 : vente sur le marché le samedi 7 décembre
  - Verres ecocup, projet en collaboration avec la maternelle et l'Alae. Le bénéfice de ces ventes sera redistribué à la coopérative scolaire pour aider au financement des différents projets pédagogiques.

Le Directeur de l'école :

E.KEHAL

La secrétaire de séance :

Samantha ESTEBAN

*École élémentaire Alain SAVARY 16 allée du Morbihan 31770 COLOMIERS*

*Tel: 05 61 63 50 23 - Mel: [ce.0312539s@ac-toulouse.fr](mailto:ce.0312539s@ac-toulouse.fr)*